

# L'AIR DE MARTINIQUE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

**#67**  
avril/juin  
2018



## À LA UNE

### CAMPAGNE DE MESURES DE PESTICIDES DANS L'AIR, EN MARTINIQUE

Madininair a lancé en juin des mesures en Martinique, de résidus de pesticides dans l'air.

Ces mesures s'inscrivent dans une campagne nationale exploratoire, pilotée par l'Anses, l'Ineris et ATMO France, qui vise à améliorer les connaissances sur les pesticides présents dans l'air ambiant et ainsi mieux connaître l'exposition de la population sur le territoire national. Cette campagne permettra à terme de définir une stratégie de surveillance des pesticides dans l'air. Il est à noter que la mise en place d'une surveillance des résidus de pesticides dans l'air au niveau national est une priorité définie dans le cadre du plan d'action gouvernemental sur les produits phytopharmaceutiques et du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) 2017-2021.

Dans le cadre de cette campagne nationale, Madininair effectuera donc pendant

un an, des prélèvements sur un site de la commune de Macouba, choisi pour son profil rural et arboricole.

Les échantillons seront ensuite envoyés à l'Ineris : 80 substances actives, présentes dans la composition de produits phytopharmaceutiques, de biocides, médicaments vétérinaires et antiparasitaires à usage humain, seront analysées. L'Ineris exploitera les données avec l'appui des différents partenaires. Les données collectées en Martinique viendront alimenter la base nationale des données sur la qualité de l'air et contribueront à établir un premier état des lieux des niveaux de contamination en résidus de pesticides dans l'air ambiant.

“  
CETTE CAMPAGNE DE  
MESURE DES RÉSIDUS DE  
PESTICIDES DANS L'AIR EST  
LA PREMIÈRE DU GENRE À  
L'ÉCHELLE NATIONALE  
”

En complément du financement prévu par le dispositif national, la mise en oeuvre des mesures en Martinique est soutenue par la DEAL, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

# INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices ATMO enregistrés au cours du trimestre



## SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

Concentrations maximales par polluant, enregistrées sur les stations fixes au cours du trimestre

POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	STATION / INFLUENCE	DATE / HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
<b>DIOXYDE DE SOUFRE</b>	24 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Etang Z'abricot / industrielle	26/06 à 3h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
<b>DIOXYDE D'AZOTE</b>	118 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Concorde / trafic	29/05 à 17h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
<b>OZONE</b>	78 (en moyenne horaire)	Robert Bourg / urbaine	14/04 à 6h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
<b>PARTICULES FINES PM10</b>	156 (en moyenne journalière)	Lamentin Bas Mission / urbaine	07/06	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24 heures
<b>PARTICULES FINES PM2,5</b>	36,5 (en moyenne journalière)	Sainte-Luce Morne Pavillon / péri urbaine	12/06	(1)

(1) pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



## ÉPISODE(S) DE POLLUTION CONSTATÉ(S) AU COURS DU TRIMESTRE



Niveau : information  
et recommandation

6 jours

Polluant : PM10

Date(s) : 17/04, 01/06,  
02/06, 05/06, 13/06  
et 23/06



Niveau : alerte

5 jours

Polluant : PM10

Date(s) : 06/06,  
07/06, 11/06,  
12/06 et 29/06

## SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



Concentrations maximales journalières et nombre de dépassements enregistrés au cours du trimestre

SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 1 PPM/24H	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 5 PPM/24H
Marigot, bourg	1,06	21/06	1	0
Trinité, Cosmy	1,25	12/06	3	0
Robert, Pointe Savane	0,31	24/06	0	0
Robert, bourg	0,09	06/05	0	0
Robert, Pontalery Nord	4,69	10/06	51	0
Robert, Four à chaux	3,69	24/04	14	0
Robert, Pointe Hyacinthe	3,85	30/06	43	0
Robert, Sable blanc	0,50	20/06	0	0
François, Presqu'île	0,84	12/05	0	0
François, Fregate Est 2	5,74	26/04	73	4
François, Dostaly Sud	2,69	28/06	6	0
François, Cap Est	3,38	25/04	51	0
Vauclin, Château Paille	1,66	16/05	11	0
Sainte-Anne, Anse Michel	0,24	24/06	0	0
Diamant, Anse Cafard	0,30	18/06	0	0

### > Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H<sub>2</sub>S : mise en place rapide (sous 48h au maximum) du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H<sub>2</sub>S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H<sub>2</sub>S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H<sub>2</sub>S au niveau des habitations riveraines.





## ACTUALITÉS

### « DE L'ART DANS L'AIR » AU LYCÉE BELLEVUE

La station de surveillance de la qualité de l'air située dans l'enceinte du lycée Bellevue à Fort-de-France s'est dotée récemment de belles couleurs. En effet, au cours de l'année 2017/2018, Madininair a pu élaborer un partenariat avec l'établissement scolaire offrant l'opportunité à des élèves de seconde, de créer une oeuvre artistique sur les pans de la station et de travailler avec l'artiste « street art », Oshea.

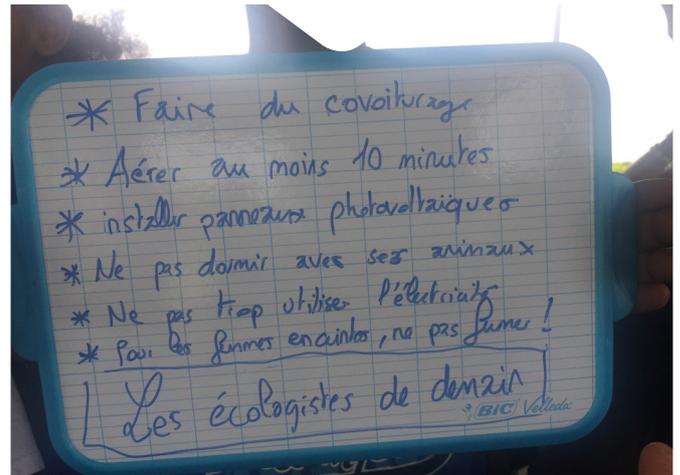
Un travail remarquable à découvrir en passant devant le lycée Bellevue !



### UNE SEMAINE DE BONS GESTES POUR UN AIR MEILLEUR

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, du 30 mai au 5 juin, Madininair a choisi de promouvoir «des bons gestes pour un air meilleur». Pour cela, Madininair s'est associé à des acteurs éco-responsables du territoire afin de mettre en avant leurs initiatives favorables à la qualité de l'air, comme la Ville du Prêcheur, Green Technologie, la Ferme Solidaire Carrère, les Jardins partagés Trénelles Citron... Tout au long de la semaine, avec ses partenaires, Madininair s'est ainsi attaché à montrer aux scolaires et au grand public, lors

d'animations, que des bons gestes simples peuvent être réalisés à la maison, au jardin, dans ses achats ou dans ses déplacements et, avoir un impact sur l'air respiré.



### ATELIER «SANTÉ, QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET ENVIRONNEMENT» AU LAMENTIN

Dans le cadre du programme AIR CACEM, Madininair a animé le 11 avril dernier, un atelier dédié au sujet de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public et ses enjeux, à destination d'élus et personnels de la Ville du Lamentin.



#### À VENIR

> **11 juin au 27 juillet 2018**  
Exposition «Halte à la pollution de l'air intérieur» à la Bibliothèque Schoelcher de Fort-de-France

> **19 septembre 2018**  
Journée Nationale de la Qualité de l'Air

**Madininair** : 31, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France  
Tél. : 05 96 60 08 48 / info@madininair.fr / www.madininair.fr

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madininair. Directeur de la publication : S.Gandar / Conception et rédaction : service communication / Crédits photo : Madininair sauf mention contraire / Parution : 3ème trimestre 2018 n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite

